

Covid-19

Distribution des courriers et des colis :

Les facteurs passeront un jour supplémentaire dès le 21 avril dans toute la France et dans votre commune

Engagée dans un plan continu d'amélioration de ses services, en lien permanent avec les médecins du travail et les partenaires sociaux depuis le début de la crise sanitaire, La Poste annonce dès le 21 avril un jour supplémentaire de distribution des courriers et des colis. Les facteurs passeront partout en France 4 jours par semaine. La Poste développe également ses capacités d'accueil et de service avec pour objectif 10 000 points de contacts postaux ouverts d'ici la fin du mois.

Un jour supplémentaire de distribution par semaine pour le courrier et le colis

Les facteurs et livreurs vont réaliser une distribution basée sur 4 jours consécutifs, au lieu de trois jours actuellement. Ainsi, les lettres et les colis seront livrés à partir du 21 avril du mardi au vendredi et du lundi au jeudi les deux semaines suivantes, les vendredis 1er et 8 mai étant fériés.

Grâce aux brigades dédiées, composées de facteurs professionnels renforcés par des équipes de postiers volontaires et de personnel temporaire, la distribution de la presse quotidienne est quant à elle d'ores et déjà assurée 5 fois par semaine, du lundi au vendredi et le sera 6 jours par semaine à partir du 11 mai.

A noter que les services de proximité comme le portage de repas, de médicaments ou les visites de lien social sont maintenus du lundi au samedi depuis le début de la crise.

Grâce à ce dispositif et à la mobilisation de nos équipes en cette période de pandémie, ce sont 1,2 million de colis et près de 10 millions de lettres qui sont distribués chaque semaine en Auvergne-Rhône-Alpes.

Renforcement de la présence postale territoriale : 9 013 points de contacts accessibles à tous.

La Poste poursuit ses efforts afin que soient ouverts d'ici la fin du mois d'avril 5 000 bureaux de poste avec des organisations et des niveaux de service adaptés (courrier, colis, Banque Postale et téléphonie mobile). La Poste compte aujourd'hui 3 915 bureaux de poste, 2 985 agences postales communales et 2 113 points postaux chez les commerçants soit un total de 9 013 points de contacts accessibles à tous.

Avec un objectif à fin avril de 5 000 bureaux de poste ouverts et une augmentation du nombre de points de contacts partenaires, La Poste est donc sur la trajectoire des 10 000 points de contact postaux (bureaux de poste et réseaux partenaires) accessibles sur l'ensemble du territoire national tant en milieu rural qu'en milieu urbain à la fin du mois. La liste des bureaux de poste ouverts est en permanence accessible sur laposte.fr, sous réserve de fermetures temporaires soudaines qui interviennent en raison de la situation sanitaire.

Des mesures sanitaires intégrées et appropriées par tous les postiers

La Poste a mis en place toutes les mesures de protection pour les postiers sur l'ensemble de ses établissements et de ses filiales après consultation des médecins du travail et en concertation avec les partenaires sociaux et les institutions représentatives du personnel.

Les gestes barrières sont installés et appropriés par les postières et postiers, les organisations en prises de service décalées et les aménagements de locaux sont effectifs sur tout le territoire.

Par ailleurs, les flacons de gel et les masques sont mis à disposition dans les sites en stocks suffisants et les entreprises de nettoyage sont à l'œuvre pour l'entretien et la désinfection des locaux.



LE GROUPE LA POSTE

ACCÈS DECHETERIES !

Toutes les déchèteries sont fermées aux PARTICULIERS.

Accès aux déchèteries autorisé sous conditions !

SI :

- vous êtes commerçants de la santé ou de l'alimentaire,
- vous êtes artisans ayant repris votre activité.

Conditions :

- être en possession de votre carte PROFESSIONNELLE accès déchèterie,
- adresser un mail à secretariat-dechets@hautchablais.fr pour faire votre demande. Les jours et créneaux d'ouverture vous seront alors communiqués.

Merci pour votre compréhension.



Déchèterie